

ESTIMATION DES DEGATS DUS AUX INTEMPERIES DU 07 JUIN 2016

(Ce formulaire permettra à la Ville de Binche d'estimer l'importance des dégâts subis sur le territoire de l'entité binchoise afin de solliciter une reconnaissance éventuelle comme calamité publique)

RAPPEL IMPORTANT : Prévenez directement votre assureur des dégâts subis par ces intempéries pour obtenir une indemnisation!

NOM :

PRENOM :

RUE :

N° :

CODE POSTAL :

LOCALITE :

TEL :

E-mail :

DEGATS CONSTATES :

- SUITE AUX FORTES PLUIES (INONDATIONS)

- SUITE A LA GRELE

MONTANT ESTIMATIF DES DOMMAGES SUBIS :

A JOINDRE : photos éventuelles

Formulaire à retourner au Secrétariat du Bourgmestre avant le 16 juin au plus tard par courrier : Hôtel de Ville –Grand Place-7130 Binche

ou par fax : 064/230 509

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le Secrétariat du Bourgmestre par téléphone au 064/230 503

ou par e-mail : secretariat.bourgmestre@binche.be